

Stage d'exploration éducative - Cahier des charges Prépro IFP - Année 2019/2020

Finalités du stage d'exploration éducative :

Ce stage doit pouvoir vous amener à découvrir des structures différentes ou complémentaires des écoles, collèges ou lycée, à observer d'autres aspects des relations éducatives.

Les réflexions engagées avant, pendant et après ce stage vous permettront :

- De mûrir votre projet professionnel de devenir enseignant,
- de mieux cerner la diversité des élèves,
- de mieux comprendre qu'ils se construisent aussi ailleurs et autrement.

Le lieu de stage :

- * Toute structure où les tâches d'encadrement, d'accompagnement, de formation, d'animation et d'éducation sont observables.
- * Les établissements scolaires mais dans les dispositifs d'aide à l'inclusion scolaire (CLIS, CLAD, ULIS...)
- * Les structures spécialisées : IME - IMPro - ITEP etc....

Nous vous rappelons que l'IFP est en partenariat avec différentes structures :

Aide aux devoirs des enfants malades partenariat avec l'hôpital Jeanne de Flandre Contact : Anne DELATTRE	delattreanne@wanadoo.fr anne-delattre@chru-lille.fr anne.delattre1@ac-lille.fr
Aide aux devoirs ITEP de Croix. Contact : Chantal PARDOUX	chantalpardoux@cmpcroix.org
Accompagnement scolaire, Maison de quartier Lille. Contact Charlotte ROUVROY	charlotte.rouvroy@mqvieuxlille.fr Secrétariat : 03 20 06 17 22
Soutien scolaire 6ème, collège Saint Exupéry Roubaix. Contact : Annie LEMAIRE	annie.lemaire.stex@gmail.com

Activités et engagements à titre personnel* :

Ces activités peuvent être prises en compte, à condition qu'elles aient lieu durant l'année en cours et qu'elles soient vécues par le stagiaire à travers une réelle réflexion professionnelle et le projet de devenir enseignant. Attention même dans cette situation une convention de stage est indispensable.

- * Animateur de centre de loisirs, entraîneur en club de sport, responsable de groupe scout, animateur en pastorale – stage pratique BAFA – moniteur en centre de vacances...

Procédure administrative :

- L'étudiant cherche un lieu de stage.
- **Il soumet son projet et/ou ses questions à Dominique DUPRIEZ : ddupriez@ifp-npdc.fr**
- Après accord, il complète la convention et la remet au secrétariat avant le début du stage.
- A l'issue du stage, il remet au secrétariat :
 - son attestation complétée
 - son écrit réalisé à partir du questionnaire

Période :

3 demi-journées minimum. Toute période est recevable, y compris pendant les vacances scolaires. A noter qu'il n'y a pas de limite maximum, l'engagement d'un étudiant peut aller bien au-delà des 3 demi-journées.

Evaluation :

A l'issue du stage, il vous sera demandé une production écrite. Notre exigence se limite à quelques questions. Le « questionnaire-réflexion » est à faire peu de temps après votre stage. Il est à remettre à **Chantal LEPRETRE** en même temps que votre attestation de stage.